

## Aux responsables des équipes du cycle d'orientation

Chères collègues, chers collègues,

J'ai le plaisir de vous transmettre les informations relatives au tournoi de football scolaire 2009. Je vous remercie du temps que vous consacrerez à la lecture de tous ces documents et de l'intérêt que vous manifestez, année après année, pour cette désormais traditionnelle activité extra-scolaire.

1. Date  
Mercredi 29 avril.
2. Lieu  
Complexe scolaire et sportif des Plantys à Vétroz.
3. Vestiaires  
Vestiaires du FC Vétroz pour les garçons.  
Vestiaires de la salle de gym. pour les filles.
4. Délai d'inscription  
**Jusqu'au 18 mars**, auprès de l'organisateur,  
au moyen du bulletin ci-joint.
5. Responsable  
Chaque équipe est présente avec un responsable  
dont les coordonnées ont été transmises à l'organisateur du tournoi. *Celui-ci est présent toute la journée.*
6. Début des tournois  
Grâce à la compréhension du DECS et plus spécialement  
du Service de l'Enseignement, nous pouvons débiter le  
tournoi dès 8h30.  
Les équipes sont prêtes 2 minutes avant le début de la  
rencontre à proximité du terrain attribué pour leur match.
7. Fin du tournoi  
Vers 18h00 au terme des finales. Les équipes désirant  
quitter le tournoi avant la distribution des prix doivent  
s'annoncer auprès du jury.

8. Subsistance Des grillades, des saucisses, des hot-dogs et des sandwiches seront en vente.
9. Boissons L'organisateur met à disposition de chaque joueur une boisson du sponsor.  
Bons à retirer par les responsables des équipes au début du tournoi.
10. Catégorie
- Filles 1ères
  - Filles 2èmes
  - Filles 3èmes
  
  - Garçons 1ères
  - Garçons 2èmes
  - Garçons 3èmes
11. Modalités du tournoi
- 11.1 Equipe formée de 7 élèves de la même classe d'éducation physique ou de **deux classes** au maximum. ( 3 pour les 3èmes années)  
**Se présenter avec la liste de classe signée de la direction de l'école. (pas de sélection merci )**
  - 11.2 1 équipe maximum par degré
  - 11.3 Un joueur peut évoluer qu' avec une seule équipe. (le cas échéant forfait des deux équipes)
  - 11.4 Chaque équipe doit disposer d'un équipement uniforme.
  - 11.5 Chaque équipe doit disposer d'un ballon personnel.
  - 11.6 Les pantoufles de gym ou les multicrampons sont autorisés. Les crampons interchangeables sont interdits.
  - 11.7 Le règlement de jeu du foot à 7 est appliqué, sauf en ce qui concerne le hors-jeu et la passe au gardien (pas pris en considération).
  - 11.8 Un joueur averti est sanctionné par une pénalité de match (peut être remplacé).
  - 11.9 Un joueur expulsé est exclu du tournoi.

11.10 En cas d'égalité au terme des matches de qualification, les critères suivants départageront les équipes :

- les points « Courtoisie »
- la meilleure attaque
- la meilleure différence de but
- la confrontation directe
- 3 tirs de pénalties

## 12. Arbitrage

Il sera assuré par une équipe de 12 jeunes des Collèges de Sion. Ils seront supervisés par 6 arbitres officiels de l'ASF. L'équipe d'arbitres attribuera au terme de chaque match, des points « Courtoisie » relatifs au comportement général des joueurs et de leurs accompagnants.

## 13. Points courtoisie

Les points pour le classement « Courtoisie » seront échelonnés de 10 (excellent) à 0 (mauvais) pour chaque rencontre, selon les paramètres fournis par l'organisateur.

## 14. Points sportifs

- |              |          |
|--------------|----------|
| -match gagné | 3 points |
| -match nul   | 1 point  |
| -match perdu | 0 point  |

**A la fin de chaque rencontre, le capitaine de l'équipe se rend auprès de l'arbitre afin de confirmer le résultat du match.**

De plus, le responsable de chaque équipe est prié de contrôler l'exactitude des résultats affichés et de transmettre au jury d'éventuelles remarques, au plus tard 30 minutes après la fin de la rencontre.

15. Propreté des terrains et vestiaires Elle est placée sous la responsabilité de chaque participant. Merci de participer à l'effort commun en sensibilisant nos élèves sur ce point délicat.  
Nous vous savons gré de contrôler la propreté des vestiaires lorsque vos élèves les quittent. Chaque responsable reçoit un sac-poubelle de 110 litres pour récupérer un maximum de déchets avant de quitter le complexe sportif, en fin de journée.
16. Mauvais temps En cas de temps douteux sur le Valais central, le numéro de tél 1600, rubrique 2, renseignera entre 0630 et 08h00 si les tournois ont bien lieu à la date prévue ou s'ils sont reportés au 28 mai.  
  
**ATTENTION REGION 027 !!!!!!!!!!!!!!!**
17. Service sanitaire Une infirmerie sera installée et occupée dans la classe ACM du centre scolaire des Plantys [rez-de-chaussée] dès 08h30.
18. Parcage Un service de parc sera assuré par les sapeurs-pompiers de VETROZ.  
Merci de vous conformer aux indications des personnes engagées à cet effet.
19. Organisateur des tournois AVF - Commission « FOOTBALL A L'ECOLE » AVMEP  
  
Fontannaz Christophe  
Professeur d'éducation physique  
Vignerons 25  
  
1963 Vétroz  
  
Privé : 027 / 346 35 04  
Natel : 079 / 637 60 93
20. Responsabilité Les organisateurs des tournois déclinent toute responsabilité en cas de vol dans les vestiaires ou en cas d'accident.

21. Tombola payante

La tombola ne sera pas gratuite cette année. Le prix du billet a été fixé à 1.-  
Les élèves et les accompagnants peuvent remplir plusieurs billets [illimité]  
Le bénéfice sera versé intégralement dans la caisse d'une œuvre de bienfaisance.

22. Finale Suisse à Bâle

17 juin 2009

*En me réjouissant, d'ores et déjà, de vous retrouver nombreux le mercredi 29 avril 2009 autour des terrains du FC Vétroz et dans l'attente de l'inscription de vos équipes, je vous prie d'agréer, Chères Collègues, Chers Collègues, Chers Amis, mes meilleures salutations.*

***CREDIT SUISSE CUP***  
***Tournois scolaires valaisans de Football***  
*Le responsable*  
***Fontannaz Christophe***

*Annexes*

*1. Bulletin d'inscription*

TOURNOIS CANTONAUX DE FOOT DES ELEVES DES CYCLES  
D'ORIENTATION

## Bulletin d'inscription

(un bulletin par établissement, merci)

**Etablissement :** \_\_\_\_\_

FILLES		GARCONS	
1CO	O	1CO	O
2CO	O	2CO	O
3CO	O	3CO	O

### Responsable :

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

E.Mail : \_\_\_\_\_

**Bulletin à retourner pour le 18 mars 2009 :**

Christophe Fontannaz    Vignerons 25    1963    Vétroz